

# **INSTITUT ECOCITOYEN POUR LA CONNAISSANCE DES POLLUTIONS**

Association loi 1901

Siège social : Centre de vie de la Fossette

13270 FOS-SUR-MER

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2012

**Audit Conseil Méditerranée, SAS**

**Membre de PKF INTERNATIONAL**

17 boulevard Augustin Cieussa

13007 MARSEILLE

**Audit Conseil Méditerranée, SAS**  
**Membre de PKF INTERNATIONAL**  
17 boulevard Augustin Cieussa  
13007 MARSEILLE

**INSTITUT ECOCITOYEN POUR LA CONNAISSANCE DES POLLUTIONS**

Association loi 1901  
Siège social : Centre de vie de la Fossette  
13270 FOS-SUR-MER

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**  
**Exercice clos le 31 décembre 2012**

Aux membres de l'association INSTITUT ECOCITOYEN POUR LA CONNAISSANCE DES POLLUTIONS,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association INSTITUT ECOCITOYEN POUR LA CONNAISSANCE DES POLLUTIONS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous vous encourageons à formaliser de manière détaillée le suivi des subventions attribuées ainsi que leur utilisation.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de nos contrôles, nous nous sommes notamment assurés de l'exhaustivité, de l'existence et de l'exactitude des subventions de fonctionnement par un rapprochement avec les conventions. Nous nous sommes également assurés du correct traitement comptable de l'excédent de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille, le 24 mars 2013

Le Commissaire aux Comptes,

**Audit Conseil Méditerranée, SAS**  
**Membre de PKF International**



**Guy CASTINEL**

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	9 642	9 642		731
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	141 166	19 089	122 077	66 695
Autres immobilisations corporelles	43 172	4 124	39 048	3 950
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>193 980</b>	<b>32 856</b>	<b>161 124</b>	<b>71 376</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	32 904		32 904	25 575
Autres créances	2 725		2 725	3 959
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	272 423		272 423	169 462
Charges constatées d'avance	2 151		2 151	693
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>310 203</b>		<b>310 203</b>	<b>199 689</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>504 183</b>	<b>32 856</b>	<b>471 327</b>	<b>271 065</b>

## Bilan

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	98 622	93 688
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>46 633</b>	<b>41 934</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>145 255</b>	<b>98 622</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Fonds dédiés sur subventions	145 782	69 274
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>145 782</b>	<b>69 274</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	153 654	68 917
Dettes fiscales et sociales	17 667	34 184
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 969	67
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>180 290</b>	<b>103 169</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>ÉCARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>471 327</b>	<b>271 065</b>

## Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	9 577	1,65	105	0,02	9 472	NS
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	570 077	98,35	436 522	99,98	133 555	30,60
Reprises et Transferts de charge						
Cotisations						
Autres produits						-97,22
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>579 653</b>	<b>100,00</b>	<b>436 627</b>	<b>100,00</b>	<b>143 026</b>	<b>32,76</b>
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières	737	0,13	164	0,04	573	349,34
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges exte	210 283	36,28	201 952	46,25	8 330	4,12
Impôts et taxes	9 889	1,71	2 607	0,60	7 282	279,32
Salaires et Traitements	154 926	26,73	99 816	22,86	55 109	55,21
Charges sociales	62 891	10,85	46 124	10,56	16 766	36,35
Amortissements et provisions	19 811	3,42	12 925	2,96	6 887	53,28
Autres charges	2		1		1	75,79
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>458 538</b>	<b>79,11</b>	<b>363 590</b>	<b>83,27</b>	<b>94 948</b>	<b>26,11</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>121 115</b>	<b>20,89</b>	<b>73 038</b>	<b>16,73</b>	<b>48 077</b>	<b>65,83</b>
Opérations faites en commun						
Produits financiers	1 298	0,22	1 200	0,27	98	8,15
Charges financières	9		30	0,01	-21	-70,17
<b>Résultat financier</b>	<b>1 289</b>	<b>0,22</b>	<b>1 170</b>	<b>0,27</b>	<b>119</b>	<b>10,17</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>122 404</b>	<b>21,12</b>	<b>74 208</b>	<b>17,00</b>	<b>48 196</b>	<b>64,95</b>
Produits exceptionnels	737	0,13			737	
Charges exceptionnelles						
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>737</b>	<b>0,13</b>			<b>737</b>	
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	35 795	6,18			35 795	
Engagements à réaliser	112 303	19,37	69 274	15,87	43 029	62,11
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>46 633</b>	<b>8,05</b>	<b>4 934</b>	<b>1,13</b>	<b>41 699</b>	<b>845,15</b>

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : INSTITUT ECOCITOYEN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 471 327 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 46 633 euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2012 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur .

Les dispositions contradictoires au PCG dont les retraitements ont été effectués sont les suivantes :

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'Institut éco-citoyen est une association à but non lucratif qui relève de la loi du 1er juillet 1901.

Son régime fiscal est un régime de non lucrativité entraînant l'exonération des impôts commerciaux (TVA, IS).

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.



## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Augmentation décrédite	Augmentation	Diminution	En (in) décrédite
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 642			9 642
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>9 642</b>			<b>9 642</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	69 729	71 437		141 166
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	2	34 544	2	34 544
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 050	3 579		8 629
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>74 780</b>	<b>109 560</b>	<b>2</b>	<b>184 338</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>84 422</b>	<b>109 560</b>	<b>2</b>	<b>193 980</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		109 560		109 560
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>109 560</b>		<b>109 560</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2		2
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>2</b>		<b>2</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 911	731		9 642
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 911</b>	<b>731</b>		<b>9 642</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels	3 034	16 055		19 089
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	2	799	2	799
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 099	2 226		3 325
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 135</b>	<b>19 080</b>	<b>2</b>	<b>23 214</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>13 046</b>	<b>19 811</b>	<b>2</b>	<b>32 856</b>

## Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<b>Ventilation des dotations</b>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	731	19 080	19 811
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>731</b>	<b>19 080</b>	<b>19 811</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		2	2
Eléments mis hors service			
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>2</b>	<b>2</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 37 780 euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	32 904	32 904	
Autres	2 725	2 725	
Charges constatées d'avance	2 151	2 151	
<b>Total</b>	<b>37 780</b>	<b>37 780</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Notes sur le bilan

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds associatifs

	Prélevés Exercices	Augmentation	Diminution	Fin Exercices
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
<b>Total fonds sans droit reprise</b>				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	93 688	4 934		98 622
Résultat de l'exercice	4 934	41 699		46 633
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>98 622</b>	<b>46 633</b>		<b>145 255</b>

Les fonds propres.

La valeur comptable brute des fonds propres correspond aux réserves statutaires.

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques & charges et fonds dédiés	69 274	112 303	35 795		145 782
<b>Total</b>	<b>69 274</b>	<b>112 303</b>	<b>35 795</b>		<b>145 782</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		112 303	35 795		
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 180 290 euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montants en euro	Montants à l'échelle de l'euro	Montants à l'échelle de l'euro	Montants à l'échelle de l'euro
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	153 654	153 654		
Dettes fiscales et sociales	17 667	17 667		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 969	8 969		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>180 290</b>	<b>180 290</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montants en euro	Montants à l'échelle de l'euro	Montants à l'échelle de l'euro
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>Total</b>			



## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 811
Dettes provis. pr congés à payer	10 071
Charges sociales s/congés à payer	3 749
Taxe sur les salaires CAP	1 672
Formation continue CAP	1 217
<b>Total</b>	<b>24 520</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges constatées d'avance	Charges constatées	Charges constatées
Charges constatées d'avance	2 151		
<b>Total</b>	<b>2 151</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Subventions d'exploitation

Les Subventions.

Les subventions reçues par l'Institut ont été réparties par organismes financeurs: Mairie de Fos sur Mer, Ouest Provence, Mise à disposition de Ouest Provence, Subpere, Anrt.

Les fonds dédiés.

Nous apportons la précision suivante:

nous avons provisionné la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard en 2011 et 2012.

La subvention de la Mairie de Fos sur Mer n'a pas été utilisé à hauteur de 107 303,07 €. Cette somme est dédiée principalement à une étude sur la bio-imprégnation.

La subvention de Subpere n'a toujours pas été utilisé à hauteur de 33.479 €, elle a été augmenté par une subvention supplémentaire de 5.000 €. Ces sommes seront dédiées à une étude réalisée en 2013.

#### Suivi des fonds dédiés

	Montants appelés	Montants affectés à des projets	Montants affectés à des projets	Montants affectés à des projets	Montants affectés à des projets
Fonds dédiés		69 274	35 795	112 303	145 782
<b>Total</b>		<b>69 274</b>	<b>35 795</b>	<b>112 303</b>	<b>145 782</b>

## Autres informations

### Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 110 heures dont 110 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

## Faits caractéristiques